

Allées et venues des vaisseaux à Lorient pendant l'année 1770
Lettres adressées au ministre par de M. Choquet ou par M. de Lavigne Buisson

Extraits de documents des Archives Nationales sous la cote : A.N. Mar B/3/589

La série A.N. Mar B/3 concerne les lettres reçues (au ministère de la Marine) des ports de France. A.N. Mar B/3/589 concerne plusieurs ports pour la correspondance de 1770, dont celle de Lorient & Port-Louis (Morbihan).

Les extraits de lettres de M. Choquet ou de M. de La Vigne Buisson ici retranscrits informent sur les mouvements des bâtiments ayant un rapport avec la colonie des Mascareignes.

M. Choquet est ordonnateur du port de Port-Louis, mais sa correspondance est titrée de Lorient.

M. de Lavigne Buisson est Commandant du port de Lorient

On trouvera les mêmes extraits pour les années 1767, 1768, 1769 :

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-67-an-h.pdf>

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-68-an-k.pdf>

<http://www.pierre-poivre.fr/doc-69-an-h.pdf>

(f° 38) **Choquet, Lorient, le 1^{er} janvier 1770** - Depuis le compte que j'ai eu l'honneur de vous rendre le 29 du passé, de l'embarquement des 4 compagnies du régiment Royal-Comtois sur le vaisseau *le Duc de Duras*, les vents sont devenus variables... Comme le temps ne menace rien de mauvais, ..., les cinq compagnies du même régiment ont été embarquées avant-hier, 30 du mois dernier, sur le vaisseau *le Pondichéry*, de sorte que ces deux vaisseaux pouvaient partir aussitôt que le vent se fut déclaré, et ils sont dans un état de partance tous les deux.

(f° 38) **Choquet, Lorient, le 5 janvier 1770** - Hier au soir les vents s'étant rangés au nord, l'on avait disposé les chaloupes et les gens du port pour faire appareiller et mettre dehors ce matin les vaisseaux *le Duc de Duras* et *le Pondichéry*. Mais à la pointe du jour le vent étant tombé au NO et ONO dans le temps de la marée, on n'a pas pu les démarrer. ... Ce soir il y a encore espérance ... [*Ils ne partirent que le 7 janvier.*]

(f° 41) **Choquet, Lorient, le 12 janvier 1770** - ci-joint les extraits des rôles et listes des officiers et soldats du 2^e bataillon du régiment Royal Comtois, et autres passagers embarqués au compte du Roi sur les vaisseaux *le Pondichéry* et *le Duc de Duras* destinés à l'Isle de France ... il y a 857 personnes embarquées sur lesdits vaisseaux. ... Les soldats restés à terre aux hôpitaux ... cessent d'être à la charge de l'Extraordinaire des Guerres en France, savoir les 4 compagnies embarquées sur *le Duc de Duras* depuis le 21 du mois passé, et les 5 sur *le Pondichéry* depuis le 26 du même mois.

(f° 62) **Choquet, Lorient, le 16 mars 1770** - Le vaisseau *le Brisson* armé par le Sr Admyrault est expédié : je lui ai fait donner ses expéditions pour La Rochelle où il achèvera son armement ... Lundi 19 je ferai embarquer les 50 recrues de la Légion ... et le mardi 20, le capitaine se propose de mettre à la voile pour se rendre à l'île d'Aix. Comme le Sr Deslongrais sous-commissaire de la marine que vous avez, Monseigneur, destiné pour aller servir à l'Isle de France, est au département de Rochefort, il pourra s'embarquer à La Rochelle, ainsi que le nommé Putaveri [Poutavery] dont il doit prendre soin pendant la traversée, qui n'ayant point encore paru ici, se rendra vraisemblablement à Rochefort pour joindre le Sr Des Longrais

(f° 64) **Choquet, Lorient, le 19 mars 1770** - Le vaisseau *le Triton* commandé par M. Winslow vient de mettre à la voile ce soir. Le vaisseau *le Mars*, commandé par M. Bouvet, appareillera demain matin à la marée de 6 heures, ainsi que le vaisseau *le Massiac* commandé par M. de Vaubercy.

(f° 65) **Choquet, Lorient, le 21 mars 1770** - Départ du vaisseau *le Brisson* qui a mis à la voile ce matin pour se rendre à l'île d'Aix. ... M. de La Vigne Buisson a dû vous informer, Monseigneur, qu'il y a environ 630 soldats des troupes de la Compagnie des Indes embarqués sur les vaisseaux *le Mars*, *le Triton* et *le Massiac* qui viennent de partir.

(f° 7) **Lavigne Buisson, Lorient, le 21 mars 1770** - J'ai eu l'honneur de vous informer l'ordinaire dernier¹, que le peu de tirant d'eau du *Triton* m'avait permis de faire appareiller ce vaisseau le même jour à la marée du soir. J'ai l'honneur de vous annoncer aujourd'hui, Monseigneur, le départ du *Mars* et du *Massiac*, ces deux vaisseaux appareillèrent hier à la marée du matin² ... *Le Brisson* est également prêt pour sa destination³.

(f° 72) **Choquet, Lorient, le 4 avril 1770** - Je viens d'apprendre dans le moment que le vaisseau *le Villevault* appartenant à la Compagnie est de relâche à la Corogne venant de Pondichéry et n'ayant point passé aux Isles de France. C'est M. l'abbé Rochon qui vient de me faire ce rapport. Il s'est embarqué sur ce vaisseau au cap de Bonne-Espérance. Le coup de vent de l'équinoxe qu'il a essuyé dans les parages de Finistère les ont obligés de relâcher le 21 du mois passé, étant très incommode et faisant beaucoup d'eau. Sa cargaison qui est de 3 millions est un peu endommagée. L'abbé Rochon vient d'arriver de la Corogne d'où il a parti il y a 4 jours, sur une barque qui est mouillée dans la rade du Port Louis. Il y a aussi sur cette barque quelques officiers de la marine qui étaient passagers sur *le Villevault*.

(f° 75) **Choquet, Lorient, le 13 avril 1770** - J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le rôle des troupes, tant du régiment de Royal Comtois que de la Légion de l'Isle de France et de la 2^e compagnie d'ouvriers, embarqués en ce port sur le vaisseau *le Duc de Penthièvre*, dont je vous ai, Monseigneur, annoncé le départ le 11 de ce mois.

(f° 76) **Choquet, Lorient, le 1^{er} juin 1770** - Je fais embarquer sur le navire *l'Atalante* qui est prêt à partir de ce port pour l'Isle de France, les quatre soldats de la Légion que l'on était obligé de tenir à la salle de discipline, et j'ai fait délivrer par les munitionnaires, des vivres pour leur subsistance pendant la traversée.

(f° 80) **Choquet, Lorient, le 1^{er} juillet 1770** - Extrait de la revue des troupes de la Légion de l'Isle de France assemblée au Port-Louis. Savoir : Officiers : d'Espinette, capitaine aide-major, commandant le dépôt ; De La Fontaine lieutenant ; Mayer sous-lieutenant. Soldats : 2 fourriers, 4 sergents, 7 caporaux, 1 frater chirurgien, 120 fusiliers, soit 134 hommes plus 2 femmes et 3 enfants.

(f° 81) **Choquet, Lorient, le 13 juillet 1770** - Les vaisseaux *le Duc de Choiseul* et *le Bertin* entrèrent hier à la marée du soir dans le port et on travaille à leur désarmement. M. de Joannis qui commande le vaisseau *le Duc de Choiseul* vous rend compte des secours qu'il a procurés à la frégate *l'Astrée* ... M. le Ch. Desroche et M. Poivre avaient fait embarquer sur le vaisseau *le Bertin* le nommé Joachim Le Sarrazin, soldat de la Légion, condamné aux galères par arrêt du Conseil supérieur de l'Isle de France. Sur l'avis que M. de St Hilaire, commandant ce vaisseau, m'en avait donné, dès qu'il fut mouillé à Groix, j'envoyai un sergent avec des fusiliers chercher le dit Sarrazin, mais il s'était évadé du vaisseau dans la nuit ... M. de St Hilaire croit que le matelot qui le gardait à vue, excédé de fatigue comme tout l'équipage par le travail de la pompe, ce vaisseau faisant de l'eau, s'était endormi, et que le criminel ayant profité de ce moment pour rompre ses fers, s'est sauvé en faveur des chaloupes de la côte qui se trouvent à l'arrivée des vaisseaux. ...

(f° 9) **Lavigne Buisson, Lorient, le 13 juillet 1770** - les vaisseaux *le Choiseul* et *le Bertin* entrèrent hier, heureusement, dans le port ; et sur le rapport que me fit M. de St Hilaire, capitaine du *Bertin*, qu'il détenait aux fers, à bord de son vaisseau, deux matelots préposés pour la garde d'un soldat de la Légion condamné aux galères qui s'était évadé pendant la nuit que le dit vaisseau resta à l'ancre dans la rade de Groix, je les fis

¹ C. à d. par le dernier courrier.

² *Le Massiac* est un vaisseau de 900 tonneaux et 179 hommes d'équipage, il ne transporte que 18 fusiliers et un dizaine d'officiers à destination de l'Isle de France, parmi les autres passagers, on note 26 passagers clandestins. *Le Massiac* est arrivé à l'Isle de France vers le 30 juin.

³ *Le Brisson* quitte La Rochelle le 9 mai et arrive à l'Isle de France le 23 septembre.

conduire aux prisons de l'Amiral ... M. de Joannis, qui a fait relâche au cap de Bonne-Espérance, aura l'honneur de vous informer, peut-être un peu trop modestement, de sa conduite avec le Conseil de cette colonie, à l'occasion de la relâche en la même rade, de la frégate de Sa Majesté Catholique *l'Astrée*.

(f° 11) **Lavigne Buisson, Lorient, le 14 juillet 1770** - M. le Chevalier de Tromelin qui part aujourd'hui pour vous rendre compte de ses opérations, aura l'honneur de vous informer que le vaisseau *le Beaumont*, sur lequel il était passager, mouilla hier à Groix, et a entré ce matin, heureusement dans ce port. ... M. le Chevalier de Becdeliève qui commandait *le Beaumont*, est resté malade à l'île de Bourbon, le vaisseau est revenu sous le commandement de M. du Plessix Paumard, son second.

(f° 84) **Choquet, Lorient, le 15 juillet 1770** – Le vaisseau *le Beaumont* parut hier au soir sous Groix et est entré et amarré dans le port ce matin. Il vient de la Chine et a passé à l'Isle de France⁴. C'était M. le Ch. de Bec de Livre qui le commandait, mais étant resté malade à l'île de Bourbon, ça été M. Duplessis Paumart qui s'est trouvé chargé de l'amener ici. M. de Tromelin, lieutenant de vaisseau, ...

(f° 85) **Choquet, Lorient, le 16 juillet 1770** – J'eus l'honneur de vous rendre compte hier par M. de Tromelin de ... Cet officier chargé par M. le Ch. Desroches des paquets à votre adresse, Monseigneur, partit hier à 4 heures après midi, et son frère le chevalier Tromelin, enseigne qui est revenu sur le même vaisseau, va rejoindre son département à Brest. Il a passé sur ce vaisseau, par ordre de M. le Ch. Desroches et de M. Poivre, savoir les nommés Chabert et Bergerac, avec le nommé Dauphin, comme mauvais sujets et chassés de la colonie.

(f° 87) **Choquet, Lorient, le 30 juillet 1770** – Je reçois la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire le 23 de ce mois, concernant les ordres que vous me donnez sur les quatre vaisseaux accordés à MM. Foucaud, Bernier et Gourlade. Le Sr Foucaud m'a fait passer copie de sa soumission que vous avez, Monseigneur, acceptée pour l'armement du vaisseau *le Duc de Praslin* ... comme votre intention est que ce bâtiment soit expédié pour être en état de mettre en mer au commencement du mois de septembre prochain, j'ai averti, sans attendre le retour de cet armateur, à sa maison établi ici, qu'on eut à se disposer à faire travailler tout présentement au radoub, carène et armement dudit navire.

... J'ai eu l'honneur de vous rendre compte par le dernier courrier, Monseigneur, de l'arrivée du vaisseau *le Dauphin*. Samedi au soir, 28 de ce mois, le vaisseau *Lavery* commandé par M. Provost [Prévost de La Croix], venant de la Chine, mouilla à Groix ; à la marée du soir il vint mouiller à la rade de Port Louis où il est retenu par les vents du nord. Aussitôt que ces deux vaisseaux seront déchargés, comme ils sont compris dans les ordres dont vous m'honorez, je ferai disposer toutes choses pour leur réarmement, et je vais même en prévenir à l'avance le préposé de M. Foucaud, afin d'éviter tout retardement. Il ne reste plus que le vaisseau *le Gange*, qui ne peut tarder à paraître, pour remplir l'objet des quatre vaisseaux accordés à MM. Foucaud, Bernier et Gourlade.

(f° 90) **Choquet, Lorient, le 30 juillet 1770** – J'ai eu l'honneur de vous rendre compte que le vaisseau *Laverdy*, commandé par M. Provost, mouilla samedi au soir 28 de ce mois ... Ce vaisseau vient de la Chine, il a passé à l'Isle de France, et il ne m'a été remis aucun paquet à votre adresse.

(f° 95) **Choquet, Lorient, le 1^{er} août 1770** – CHINE – Extrait du journal du vaisseau *le Laverdy*, expédié pour la Chine le 31 janvier 1770 [erreur lire 31 janvier 1769], commandé par Monsieur Prévost de La Croix, chevalier de St Louis, armé de 20 canons et de 140 hommes d'équipages.

Traversée de France en Chine : Départ de L'Orient, le 31 janvier – Passage du Cap de Bonne-Espérance, le 4 mai – Arrivée à l'Isle de France, le 23 juin – Départ de l'Isle de France, le 17 juillet – Entrée au détroit de Malac, le 19 août – Arrivée à la Chine en rade de Wempou [Wampou /Wampoo], le 24 octobre.

Traversée de Chine en France : Départ de la Chine, de la vue de Macao, le 16 janvier 1770 – Sortie du détroit de la Sonde, le 10 février – Arrivée à l'Isle de France, le 16 mars – Départ de l'Isle de France, le 31 mars – Passage

⁴ *Le Beaumont* a appareillé de l'Isle de France le 31 mars ou 1^{er} avril. (Base docu =>31 mars 1770 - Desroches au ministre)

du Cap de Bonne-Espérance, le 9 mai – Arrivée à l'Ascension, le 30 mai – Départ de l'Ascension, le 1^{er} juin – Arrivée à ~~Lorient~~, au port le 29 juillet – Morts pendant le voyage, 4 hommes dont M. de Jorre.

(f° 103) **Choquet, Lorient, le 17 août 1770** – Le vaisseau *la Paix*, commandé par M. Chotard, mouilla hier après-midi à la rade de Groix, et il y est retenu par les vents contraires pour entrer dans Lorient. Ce vaisseau apporte un chargement de café. Il est parti de l'Isle de France le 5 mars dernier, il a relâché à Fayal [Fazal⁵] le 6 de juillet pour rétablir 40 scorbutiques, et il est parti de cette île le 20 du même mois et n'avait que 2 malades.

(f° 15) **Lavigne Buisson, Lorient, le 17 août 1770** – Le vaisseau *la Paix* mouilla hier au soir dans la rade de Groix, où il a été retenu aujourd'hui par les vents contraires. Ce vaisseau, chargé de 8333 balles de café, de bois d'ébène et d'une partie de salpêtre, a relâché à l'île de Fazal, pour sauver la vie à une quarantaine de scorbutiques qui étaient dans un danger évident de ...

(f° 109) **Choquet, Lorient, le 24 septembre 1770** – J'ai reçu ... avec les paquets pour le vaisseau *le Duc de Praslin*. Je les remettrai à M. le chevalier de Clonard, commandant ce vaisseau ... [voir note⁶]

(f° 119) **Choquet, Lorient, le 8 octobre 1770** – M. Clonard qui a mis à la voile hier à 4 heures après midi.

(f° 121) **Lorient, le 8 octobre 1770** – Lettre de M. Foucault au ministre. J'a l'honneur de vous prévenir que le vaisseau *le Duc de Praslin* que vous m'avez accordé pour le voyage de l'Isle de France et Bengale, est parti hier 7 courant à 3 heures après midi pour sa destination, avec les troupes et effets que vous y avez fait embarquer pour compte de Sa Majesté⁷ ... je souhaite que vous soyez content de la célérité de cette expédition. Je fais travailler à force à l'armement du *Dauphin*, il sera en état de prendre charge du 20 au 25 de ce mois et de partir du 1^{er} au 15 décembre, Ayez la bonté de fixer les objets qui doivent composer les 650 tonneaux ...

(f° 20) **Lavigne Buisson, Lorient, le 8 octobre 1770** – Départ du vaisseau *le Praslin* qui appareilla hier au soir à la marée, avec un petit vent de nord-est, qui n'a pas duré, et qui a passé aujourd'hui dans la partie du sud.

(f° 27) **Lavigne Buisson, Lorient, le [10] novembre 1770** – M. le Chevalier de Trémigon qui part pour se rendre auprès de vous, Monseigneur, aura l'honneur de vous informer de l'arrivée du vaisseau *le Gange* dans la rade de Groix.

(f° 129) **Choquet, Lorient, le 10 novembre 1770** – M. de Tremigon vient de débarquer ce soir du vaisseau *le Gange* qui est mouillé sous Groix et qui arrive de l'Isle de France.

(f° 130) **Lorient, le 10 novembre 1770** – Lettre de M. Caro au ministre. Monseigneur, J'ai l'honneur de vous donner avis de l'arrivée du vaisseau *le Gange*, lequel porte deux tigres que M. Chevalier, commandant de Chandernagor, m'a remis par connaissance pour le Roi. Ils se portent autant bien qu'on peut l'attendre après une longue traversée. Je suis etc. A bord du vaisseau *le Gange* en rade de l'île de Groix, le 10 novembre 1770. Signé Caro Capitaine de vaisseau.

(f° 141) **Choquet, Lorient, le 23 novembre 1770** – Je reçois, Monseigneur ... l'ordre que vous avez adressé à M. de La Vigne Buisson pour donner le commandement de la corvette *le Curieux* à M. de La Tremblay, et sur la nomination des officiers. Votre intention étant, Monseigneur, que cette corvette soit armée avec toute la diligence possible, je puis vous assurer qu'elle sera en état de mettre à la voile du 27 au 28 de ce mois. Tout ce

⁵ L'île de Fazal, une des îles de l'archipel des Açores.

⁶ Un des rares manuscrits où il n'y a pas de confusion possible sur le patronyme CLONARD. Il nous semble qu'il doit y avoir à cette époque à l'Isle de France, deux capitaines dont l'un serait un M. Clonard et l'autre un M. Clouard.

⁷ *Le Duc de Praslin* vaisseau de 600 tonneaux et 103 hommes d'équipage arrive à l'Isle de France fin février 1771

qui pourrait la retarder ... capitaine qui n'est point encore arrivé ... aura ses vivres de table à faire. L'équipage sera de 30 hommes et ... mousses. Ce bâtiment est bien armé ... Il sera embarqué pour un an de vivres et 4 mois et demi d'eau. ... Je fais embarquer sur cette corvette les planches, clous, bourre et papiers ou cartons nécessaires pour la doubler et mailleter à l'Isle de France, s'il est nécessaire, avec les matières pour une carène. Pour laisser plus de place dans la cale, elle sera lestée de plomb et de fer, de ceux qui sont en magasin, destinés pour être envoyés à l'Isle de France ... Si vous avez, Monseigneur, des vues sur la corvette *la Sirène*, elle est en état d'être aussi promptement expédiée.

(f° 161) **Choquet, Lorient, le 19 décembre 1770** – J'ai reçu la lettre que vous me faites l'honneur de m'écrire le 15 de ce mois, au sujet des étamines pour les blutoirs de l'Isle de France ; je les crois renfermées dans le paquet ... En ce cas, elles seront rendues à M. Poivre par la corvette *le Curieux*. A l'égard des 4 douzaines de plats de fayence qui puissent soutenir le feu, si la corvette ne part pas demain, je les y ferai embarquer. Quant aux deux ou trois milliers de pommes de terre, il faut que je les fasse venir de Belle-Isle, je les demande, mais je ne prévois pas de les avoir avant le départ du *Curieux*, car les vents deviennent bons. Je préviens M. Poivre qu'il ne les recevra pas par cette corvette, mais bien par le premier navire, et je l'informe de ce qu'il peut savoir mieux que moi, que des gens bien instruits m'ont assuré qu'il y avait beaucoup de ces pommes de terre dans le Bengale.

(f° 183) **Choquet, Lorient, le 21 décembre 1770** – J'ai reçu le 19 de ce mois les deux dépêches dont vous m'avez honoré le 8, et qui m'ont été remises par les sieurs Germain Creté⁸ et Jacques Vinet⁹, mécaniciens destinés pour le service de l'Isle de France, et que votre intention était de faire embarquer de suite sur la corvette *le Curieux*. Cette corvette se trouvait entièrement expédiée, et je remettais au capitaine vos dernières dépêches, Monseigneur, à 8 heures du soir, lorsque ces deux mécaniciens se présentèrent. Ils s'étaient déjà informés du bâtiment sur lequel on devait les embarquer dont la petitesse les effrayait d'avance. En effet, Monseigneur, ces deux maîtres d'ouvrages, point accoutumés à la mer, ne pouvaient être logés dans cette corvette où il n'y a point absolument de places vides, que comme les plus simples matelots, ne pouvant d'ailleurs leur a... [*aider/assurer*] la vie dans un tel bâtiment du côté des vents frais, n'étant pas possible de cuir du pain que très rarement pour le capitaine, il y auraient été au plus mal, malgré toutes les attentions qu'eut pu avoir M. de La Tremblaye, et comme il me paraît que ce sont des hommes précieux pour la colonie. D'un autre côté il eut fallu embarquer [... *etc., etc.*]

(f° 35) **Lavigne Buisson, Lorient, le 24 décembre 1770** – La corvette *le Curieux* mit en mer samedi matin, avec des vents de nord nord-ouest qui promettaient continuation de beau temps mais ce bâtiment ayant trouvé au large de Groix des vents au sud-ouest avec apparence de mauvais temps, M. de La Tremblaye a pris le parti de rentrer le lendemain.

(f° 187) **Choquet, Lorient, le 26 décembre 1770** – La corvette *le Curieux* qui avait relâché le 23 de ce mois, mit hier 25 à la voile à 4 heures après midi

(f° 36) **Lavigne Buisson, Lorient, le 26 décembre 1770** – la corvette *le Curieux* appareilla hier de la rade.

[Fin de l'extrait du registre coté A.N. Mar B/3/589]

* * *

⁸ Un dossier aux A.N. Col E 100 : *Crété, Germain*, originaire de *Corbeil*, menuisier-mécanicien engagé pour l'île de France. Dossier fort intéressant où l'on trouve son contrat, et les différents frais d'un voyage de Corbeil à Lorient.

⁹ Un dossier aux A.N. Col E 389 : *Vinet, Jacques*, né à *Nantes*, mécanicien constructeur de moulins, destiné à l'île de France.